

Lesparre médoc

Bulletin municipal d'information

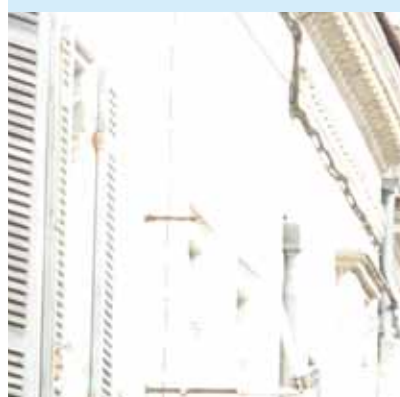
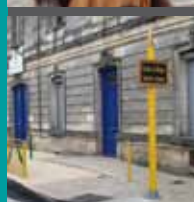
N°11

Juin 2011

Com'



Solidarité
Associations
Vie municipale
Tribune libre
Vie économique



ville de
esparre
médoc

e^{ts} somirey **Aluminier**
fabrication - installation **agréé®** **TECHNAL**

Miroiterie - Menuiseries aluminium et PVC sur mesures
 Stores toile - Volets roulants - Plafonds suspendus
 Peinture et dérivés - Papiers peints
Lasures Sikksens
 Moquettes et sols PVC - Produits verriers
 Remplacement de casse immédiat

Devis gratuit

Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87
 6 rue André Laffitau 33340 **LESPARRE-MÉDOC**
 e-mail : somirey@wanadoo.fr - internet : www.somirey.regioland.com

**TOUTES ASSURANCES,
 BANQUE ET PLACEMENTS**
 Particuliers et Professionnels

Allianz 

MANUELLA DUBOS
 Agent général d'Assurances

**27 cours Général de Gaulle
 33340 LEPARRE**
Tél. 05 56 41 03 40 - Fax : 05 56 41 13 65

VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
UTILITAIRES TOUTES MARQUES

Armand GOMEZ

34 avenue de Bordeaux 33340 LEPARRE
05 56 41 80 05 - 06 70 21 46 01

 **SOBEBO**

TRAVAUX PUBLICS et PARTICULIERS

**Voirie - Assainissement
 Réseaux divers, Gaz, Eau,
 Génie Civil
 Réhabilitation de réseaux**

Espace Mérignac Phare - 25 avenue Maurice Lévy
 B.P. 40338 - 33695 MÉRIGNAC Cédex
Tél. 05 56 13 25 90 - Fax 05 56 13 30 50

 **MCA**
 Maisons de la Côte Atlantique
 Constructeur Conseil



- > Maisons Traditionnelles
- > Constructions BBC
- > Maisons Bois
- > Financement personnalisé
- > Garanties

www.maisons-mca.fr
 Contactez notre équipe du Haut Médoc
LESPARRE : 3 place du maréchal Foch 05 56 41 08 21

 **CANALISATIONS
 SOUTERRAINES**

Tous travaux de pose
 canalisations souterraines
 Adduction d'eau
 Adduction de gaz

Rue Jean Pagès - B.P. 140 - 33884 VILLENAVE D'ORNON Cedex
Tél. 05 57 96 57 96 - Fax 05 56 87 26 36

Michel MARTIN
 33340 LEPARRE-MEDOC



Tél. 05.56.41.03.44
Fax 05.56.59.40.64
 geometre@martinmedoc.fr


 0 40 80 120
 Géomètre Expert - Expert Agricole Foncier et Immobilier

 **COMPAS**

**Cabinet
 d'Architecture
 et
 Contractant
 Général**

**Maitrise d'Œuvre / Contractant Général
 Aménageur d'Espaces**

Site : **www.compas-architecte.com**

Fixe : 05 56 41 42 18 - Fax : 05 24 23 00 00
 17/19 Route de Bordeaux - "Le LUZIN" - 33340 LEPARRE MEDOC

 **RABA**

SARP SUD OUEST
7j/7 et 24h/24

Vidange toutes fosses, puisards, bacs à graisses
 Nettoyage de puits
 Nettoyage/dégazage cuves à fioul
 Curage canalisations tous diamètres
 Inspection télévisuelle des réseaux
 Collecte de déchets dangereux

Agence du Médoc : « Le Lazaret »
 5 Bd Maritime - 33180 SAINT ESTEPHE
Tél. : 05 56 59 02 13 - Fax 05 56 59 17 36
 E-mail : sarpso-paullac@veolia-proprete.fr

 **com**
 un poisson dans l'eau !
 édition internet regie

www.fcm-graphic.fr

 **FCM**
 GRAPHIC

Rue Cantelaudette
 ZA la Gardette 33310 Lormont
Tél. 05 57 77 08 58 - Fax 05 56 06 00 62



Edito



*Présentation de la démarche entreprise pour l'étude « FISAC »
par Julien Lestoux (à droite) du Cabinet Cibles et Stratégies.*



Edito	p 3
Solidarité	p 4
Associations	p 7
Vie municipale	p 8
Tribune libre	p 14
Vie économique	p 15

Directeur de la publication :
Bernard GUIRAUD
Rédaction et coordination :
Jean-Luc Fourton, Séverine Avril,
Delphine Dupin, Brigitte Holle,
Jean-Charles Daudou,
Mélisande Armagnague
Conception/Impression :
FCM Graphic
Imprimé sur couché brillant FSC

Régie publicitaire :
Didier MUSSOTTE
(FCM Graphic : 05 57 77
08 58)
Dépôt légal :
effectué auprès de la BnF

Le mot du Maire

Chères lesparraines, chers lesparraains,

J'ai beaucoup de plaisir à vous retrouver à travers ce Com'Lesparre, plus étoffé que les éditions précédentes. Nous avons dû, en effet, augmenter le nombre de pages tant l'actualité est riche et diversifiée sur notre commune !

Parmi les points les plus importants : le Conseil municipal s'est prononcé en mars dernier sur le bilan financier 2010 et le budget primitif 2011.

Sur le bilan, de bons résultats nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité. Ils nous offrent aussi la capacité de mettre en œuvre l'ambition que nous portons pour Lesparre. A titre d'exemple, nous avons prévu plus de 4 millions d'euros d'investissements en 2011. Ces résultats ne sont pas le fait du hasard : ils sont le fruit des efforts de gestion qui ont été entrepris par la municipalité et les services.

Notre maîtrise des finances communales se retrouve aussi dans notre politique fiscale : pour la deuxième année consécutive, Lesparre-Médoc n'augmente pas ses taux d'imposition.

Le grand chantier qui débute cette année, c'est le projet « Lesparre 2020 ».

L'étude préalable FISAC pour le soutien et la redynamisation du commerce et de l'artisanat de proximité est lancée. Nous attendons, tous, les résultats avec impatience. Les travaux de la rue Jean-Jacques Rousseau commenceront début septembre.

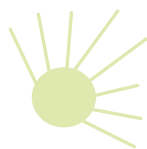
Ces grands projets visent à l'amélioration du cadre de vie. Leur objectif est de valoriser l'image et la place de Lesparre dans le Médoc. Nous voulons une ville plus attractive et plus belle à vivre.

Pour autant, notre vision de l'avenir ne nous empêche pas de veiller sur les problèmes du quotidien. Je choisirai deux exemples.

D'une part, en dépit du désengagement de l'Etat qui pèse de plus en plus lourd, notre rigueur nous permet de trouver les moyens nécessaires au renforcement de nos solidarités et de notre action sociale. A travers ces pages, vous découvrirez nos diverses initiatives dans ce domaine. D'autre part, j'ai, comme vous, fait le triste constat que le nouveau système de collecte des ordures ménagères n'est pas adapté. En ville, je ne peux accepter un seul ramassage par semaine. Je me suis engagé pour qu'une solution soit trouvée avec le Smicotom dans les meilleurs délais.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon été. Par avance, un grand merci aux bénévoles pour l'animation de la saison estivale qui s'annonce.

Bernard GUIRAUD
Maire de Lesparre-Médoc
Vice-Président de la CDC
Cœur du Médoc



Animations pour les seniors



Depuis déjà plusieurs mois, le CCAS a engagé un animateur, Vincent Terret, qui propose aux seniors des activités le lundi et des sorties.

Le 18 avril, Monsieur Philippe Duport, Maire de la commune de Valeyrac, a accueilli le groupe des participants au restaurant « le Canoë » avant d'effectuer la visite du Phare de Richard.

Le 2 mai dernier, une quarantaine de personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes de Saint-Trélody pour un concert dansant. Les participants ont pu reprendre ensemble de nombreux titres. La prestation musicale animée par le groupe Les Gal's et le goûter étaient offerts par le CCAS.



Les animations seniors des prochaines semaines :

Lundi 6 Juin à 14h30 :

Atelier Mémoire

Lundi 20 Juin à 14h30 :

Loto

Lundi 27 Juin à 14h30 :

Sortie Surprise

Pour recevoir le programme trimestriel des animations par courrier ou par e-mail, inscrivez-vous en mairie auprès du Centre communal d'action sociale !

NUMÉROS D'URGENCE :

SAMU : 15

POMPIERS : 18

Depuis un portable : 112



Canicule : personnes âgées ou fragilisées Faites-vous connaître auprès du CCAS

Chaque été, depuis 2004, le plan canicule est mis en œuvre afin d'informer le public, de permettre le repérage et la protection des personnes fragiles et de répondre le plus efficacement possible aux risques sanitaires liés aux périodes de forte chaleur.

Le CCAS de Lesparre recense les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes reconnues inaptes au travail ou handicapées d'au moins 60 ans qui pourraient avoir des difficultés en cas de forte chaleur mais aussi en cas de tempête ou de grand froid.

Un contact périodique avec ces personnes permet de leur apporter conseils et assistance si besoin.

Les informations collectées restent confidentielles.

Quelques conseils utiles :

- *Évitez de vous exposer de manière prolongée à la chaleur et surtout au soleil.*
- *Hydratez-vous abondamment.*
- *Préférez porter des vêtements légers, de couleur claire et un chapeau si vous sortez.*
- *Préservez votre logement de la chaleur.*
- *N'hésitez pas à signaler à votre médecin tout symptôme de type vomissement, diarrhée ou fièvre.*

Le minibus est en service !



Chaque mardi, Aurélie Barrault, au volant du bus municipal, transporte six à sept personnes pour leur permettre d'effectuer plus facilement leurs courses. Un mercredi par mois, le bus se rend au marché de Saint-Vivien et un jeudi par mois, il conduit les personnes qui le souhaitent au cinéma.

Ce transport à la demande permet de renforcer le lien social avec des personnes qui sont parfois isolées. Il favorise la mobilité des aînés et leur assure des contacts réguliers lors d'activités pratiques ou de loisirs.

Pour tous renseignements (horaires ou inscription), contacter le CCAS.



■ Aide au logement pour des étudiants lesparrains

Le Centre communal d'action sociale a décidé de proposer une aide aux étudiants lesparrains qui quittent la commune pour poursuivre leur cursus. Le montant de la bourse s'élève à 250 euros. Elle peut être attribuée aux moins de 23 ans jusqu'au niveau bac+3 inclus. L'aide est renouvelable à condition de ne pas redoubler. Les dossiers sont à retirer auprès du CCAS.



■ « Générations en Fête » le 27 mai

Le CCAS a pris pour la seconde fois l'initiative d'organiser la journée intergénérationnelle. Pour la préparer, il a associé, tout au long de l'année, des bénévoles, les écoles, l'EHPAD Saint-Léonard et Vincent Terret, l'animateur du CCAS.

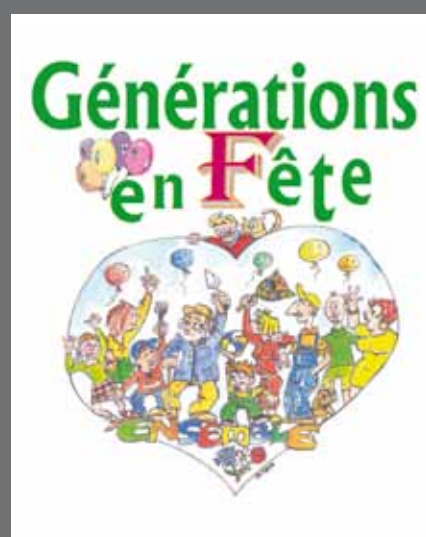
Une nouvelle fois, l'accent est porté sur le lien entre les générations et sur le vivre ensemble. Les activités ont été préparées pour favoriser le « part'âge », comme les ateliers de pâtisserie et la chorale intergénérationnelle.

Les associations locales ont également souhaité intervenir dans cette journée : telles le Fil Rouge qui a préparé une parade romaine, l'association APPEM qui a emmené les enfants à la maison de retraite Saint-Léonard ou encore l'Union musicale qui a choisi de présenter les instruments. La MFR de Saint-Yzans a préparé l'atelier maçonnerie. Thierry Audibert, un artiste-peintre de l'association Médoc Culturel, s'est associé au projet pour réaliser une décoration provisoire du minibus. Enfin, les écoles ont elles aussi contribué à l'élaboration du projet, permettant ainsi aux enfants de participer à cette manifestation durant l'après-midi du 27 mai.

Votre présence à cette manifestation est la preuve que quelque soit l'âge, c'est le part'âge qui permet de « bien vivre et donc de bien vieillir ».

Je remercie celles et ceux qui ont permis à cette manifestation d'avoir lieu. Je constate encore une fois avec bonheur le dynamisme des bénévoles, des associations, des enseignants, des animateurs pour les seniors, des membres du conseil d'administration du CCAS, sans oublier les employées du CCAS et les services techniques de la Ville.

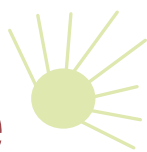
Brigitte Holle, Vice-Présidente du CCAS



■ Opération bus plage

Cette année encore le CCAS renouvelle l'opération en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde et CITRAM. Nous proposons aux personnes de moins de 20 ans et aux familles (1 adulte + 1 enfant) un aller-retour à 2€ vers les plages pour la période du 2 Juillet au 4 Septembre.





■ APPEM : Un accompagnement à la scolarité « ludique et original »

Depuis le début de l'année, l'association APPEM *Action Prévention Petite Enfance Médoc* a mis en place une action expérimentale : elle propose aux enfants des écoles de Lesparre un accompagnement à la scolarité ludique et original, tous les mercredis matins à Lesparre, dans la salle Vignes Oudides.



Les enfants à la Maison de retraite

Les objectifs du projet :

■ **Aider les jeunes** à « acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir » par une pédagogie du contournement et de permettre aux enfants de surmonter des difficultés qu'ils peuvent avoir en classe, de les valoriser autrement que par des notes ou un nombre d'items acquis.

■ Accompagner les parents

en les encourageant dans leurs démarches et en les valorisant vis-à-vis de leurs enfants.

Les moyens et méthodes :

■ Des mises en situation diversifiées : jeux de rôle et découvertes sont privilégiés. Une dynamique d'entraide spontanée s'est créée entre les élèves ; les compétences des uns viennent en aide aux besoins des autres.

■ Le règlement intérieur et l'affiche ont été élaborés par les enfants et les animateurs.

■ Une sortie a été organisée à Saint-Germain-d'Esteuil pour l'exposition « le Printemps des poètes ». Les enfants ont été sensibilisés à la poésie et aux œuvres de Thierry Audibert, artiste-peintre, présent tous les mercredis auprès des enfants.

■ Depuis, les enfants ont préparé « **Générations en fête** » : ils se sont déplacés à la maison de retraite Saint-Léonard et se sont transformés en reporters, micro et appareils photos en mains. Nathalie, l'animatrice et quelques pensionnaires leur ont réservé un accueil chaleureux. Ces dames ont déclamé leurs chansons, poèmes et histoires de vie. « *Racontez-nous un souvenir avec un animal !* », leur ont proposé les enfants.

■ Les familles, associées au projet, ont exprimé leurs attentes et ont compris qu'il ne s'agit en aucun cas de « soutien scolaire ». Les parents peuvent aussi s'intégrer davantage en apportant leur savoir-faire. En fin de séance, ils prennent le temps de voir ce que les enfants ont réalisé.

Angeline, Estelle, Clément et Quentin sont manifestement contents de venir :

- « On vient ici pour l'aide aux devoirs.
- A l'école, des fois ça se passe bien, des fois non.
- C'est différent car ici on fait des maths en s'amusant ; à l'école, on fait des maths sérieuses. »

La capacité d'accueil est pour l'instant d'une dizaine d'enfants.

Le projet a été élaboré conformément à la *Charte Nationale de l'accompagnement à la scolarité*. L'Association est subventionnée par le Conseil Général et la Ville de Lesparre.



Les partenaires du projet :

Le Conseil Général et la MDSI de Lesparre, La Mairie et le CCAS de Lesparre, Le Pôle Territorial Jeunesse, L'Association Rénovation.

Les acteurs :

Marthine Leborgne, Présidente
Nathalie Lahoussère, Animatrice APPEM
Caroline Van Assche, Association Rénovation

Thierry Audibert, artiste peintre
Et ponctuellement : 2 assistantes sociales et une éducatrice spécialisée de l'association Rénovation.

Pendant ce temps, dans les écoles...



Confections de Pâques...

Quelques réalisations de circonstance effectuées par les enfants de l'accueil périscolaire de l'école Pierre et Marie Curie



Associations

7

Retrouvez l'agenda des associations sur les panneaux électroniques de la ville
et sur le site internet www.mairie-lesparre.fr

■ Les Twirleuses sont partout !

Bien connues désormais à Lesparre, les équipes du SAM Twirling Bâton participent régulièrement à la vie de la commune. C'est ainsi que l'on a dernièrement pu les observer, défilant lors du Carnaval, animant la fête de l'Agneau à Saint-Trélody ou encore s'associant à la Commémoration du 8 mai 1945. Leur présence aux cérémonies officielles a d'ailleurs été récompensée d'un diplôme remis par Madame la Sous-Préfète, au nom du Souvenir Français.

Mais le Twirling Bâton, ce n'est pas qu'une série de défilés dans les rues de Lesparre ! Ce sont aussi des tournois et des compétitions. En février, la section s'est déplacée à Montargis pour le concours du Bâton d'Or. Le 13 mars, avait lieu à Lesparre un tournoi de qualification. Durant cette journée, Maéva Marie, Marie-Mélissa Binet, Shirley Tharan, Soranza Garriga ainsi que les équipes « Twirling 1 » et « Pompom 1 » se sont qualifiées pour le « Grand national » qui se tiendra à Bordeaux les 4 et 5 juin prochains. Nous leur souhaitons bonne chance !



■ SCRABBLESPARRE

Pas d'ankylose pour les neurones ni pour les zygomatiques au club de scrabble pour les férus de mots, qu'ils soient croisés, décroisés, en collantes ou en cheminées, doublés, triplés, quadruplés, nonuplés ou juste bien maçonnés !

Venez nous rejoindre et vous initier aux délices du **scrabble duplicate** : tous se remuent les méninges avec le même tirage ! Nous jouons **le jeudi de 14h30 à 18h, à Saint-Trélody, salle municipale (ancienne école St Clair).**

Tarif 1^{ère} année : 40€ (Adhésion au club : 20€, licence Fédération Française de Scrabble : 20€)

Possibilité, pour les amateurs de compétition, de participer à des tournois régionaux.



Contacts :
Micheline Desbordes
(présidente)
05.56.41.67.92
Françoise Courtaux
(secrétaire)
05.56.59.41.08

■ Carnaval



Le 19 mars, nombreux étaient les lesparrains présents pour le Carnaval de la ville organisé par le Centre Culturel. Les enfants venus en grand nombre ont eu l'occasion de participer

à un atelier maquillage pour assortir leur visage à leur déguisement et se présenter au concours de costume. L'heure du défilé ayant sonné, le joyeux cortège de musiciens, bandes, échassières et autres twirleuses traversa le centre-ville de Lesparre en fanfare accompagné par le char construit par les élèves de la MFR. De retour rue de Grammont, la fête

s'est prolongée en musique avant que Madame Carnaval, qui avait été confectionnée par les élus de la ville, ne prenne feu devant le Palais de Justice. Pour clore la journée, un goûter bien mérité était offert par la municipalité à l'école Anne Franck.



Hugo,
1^{er} prix ex æquo du
concours de costume

■ Bientôt une nouvelle vitrine pour l'Office de Tourisme

Lors du Conseil Municipal du 4 mars, les élus ont voté en faveur de la mise à disposition gratuite, auprès de la Communauté de Communes, d'un nouveau local pour l'Office de Tourisme. Les bureaux touristiques traverseront très bientôt la rue pour s'installer Place du Maréchal Foch, dans le bâtiment précédemment occupé par un géomètre et un architecte. Les travaux d'aménagement, pilotés par Cœur du Médoc, devraient être réalisés avant la saison estivale.

■ La cuisine centrale innove en proposant le portage des repas à domicile les week-ends

Depuis début avril, la cuisine centrale propose le portage à domicile des repas du week-end et des jours fériés. Le prix du repas restant inchangé, cette nouveauté connaît un franc succès auprès des usagers. Entre le 9 et le 30 avril, 176 repas ont été distribués les week-ends et jours fériés. L'initiative vise à faciliter la vie des personnes qui ont du mal à se déplacer ou qui ont des difficultés à cuisiner chez elles. Il s'agit, tout simplement, de leur permettre de bien se nourrir tous les jours et de pouvoir inviter à domicile la famille ou les amis autour d'un bon repas.

Renseignements et inscriptions sur simple appel téléphonique au CCAS (05 56 73 21 00) ou directement auprès de la cuisine centrale (Mme Le Bihan, 05 56 41 08 96).



■ Rénovation de la mairie : de nouveaux bureaux à l'étage

La vétusté des bureaux de l'étage de la mairie et une isolation défailante ont incité dès 2009 les élus et les agents employés à envisager des travaux de rénovation. Une analyse préliminaire a été réalisée en interne fin 2009. Des propositions ont ensuite été présentées au Conseil Municipal qui a inscrit la dépense des travaux au budget 2010.



Le projet a été élaboré directement par les services. Il devait répondre à trois objectifs principaux :

- La fonctionnalité des bureaux et des services :

Les bureaux ont été regroupés par pôles afin d'optimiser le travail des agents. Les bureaux « état civil », « élections » et « vie scolaire » ont

été rassemblés au rez-de-chaussée et le comptoir d'accueil a changé d'emplacement en vue d'améliorer le service rendu au public.

- La maîtrise énergétique :

Le toit a été isolé, de faux plafonds ont été posés afin de réduire le volume des pièces.

L'ensemble de l'éclairage de l'étage fonctionne désormais avec des néons à basse consommation. Des détecteurs de présence minimisent par ailleurs l'éclairage dans les couloirs.

Le chauffage électrique a remplacé une chaudière au fioul qui s'avérait coûteuse et peu efficace. Le chauffage est désormais régulé au niveau du bâtiment par un programmeur et la température maximum est limitée afin d'éviter de surchauffer les pièces.

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

L'accessibilité est rendue obligatoire pour les établissements recevant du public (ERP) à partir de 2015. Les travaux effectués ont donc permis d'anticiper la mise aux normes en termes d'accessibilité : installation d'un ascenseur reliant le rez-de-chaussée au premier étage et aux nouveaux services municipaux, élargissement des couloirs et des portes, etc.

Les services techniques ont été le maître d'œuvre de l'ensemble des travaux.

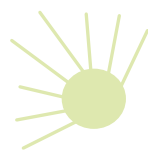
Le marché a fait l'objet d'une procédure adaptée pour 8 lots, les travaux ont été effectués principalement par des entreprises médocaines.

La part principale du chantier a été réalisée de septembre 2010 à janvier 2011, la démolition ayant été effectuée en régie par les services techniques.

Pendant toute la durée du chantier, l'étage était fermé et les différents services ont été redistribués au rez-de-chaussée et dans un bâtiment annexe. La configuration de l'étage a été intégralement repensée en tenant compte des trois objectifs précités. Au rez-de-chaussée, des aménagements ont également été effectués. Le Salon d'Honneur, où se tiennent les conseils municipaux et les mariages, a été rénové et un système de sonorisation et d'enregistrement des débats a été installé. La rénovation du bureau du CCAS débute actuellement, avant que les murs du rez-de-chaussée ne soient rafraîchis.

Le matériel informatique a été intégralement renouvelé et la négociation d'un nouveau contrat permettra de réaliser une économie de près de 50 000 € sur 4 ans.

Le montant total des travaux (ascenseur, matériel informatique, mobilier inclus) s'élève à 300 000 euros, la commune ayant bénéficié de 60 000 euros de subventions pour ce projet.



■ Lesparre 2020 : l'étude FISAC est lancée !

Vendredi 6 mai, le cabinet Cibles et Stratégies a été présenté au comité de pilotage. La production d'une étude préalable est obligatoire dans l'élaboration d'un projet faisant appel au FISAC (le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). C'est ainsi que ce cabinet a été choisi par la municipalité suite à un appel d'offres.

Durant cette récente réunion avec le comité de pilotage, Monsieur le Maire a réitéré la volonté municipale de réalisation du projet « Lesparre 2020 » qui vise à rénover le centre-ville de façon durable en mettant en œuvre des réalisations à court, moyen et long terme. Il a notamment précisé que l'objectif consistait à réaffirmer la place de Lesparre dans le Médoc, en aidant le commerce de proximité afin de revitaliser le centre-ville et le centre secondaire de Saint-Trélody. Après avoir rappelé que la réalisation du projet se ferait dans la concertation, Monsieur le Maire a ensuite invité Cibles et Stratégies à présenter sa démarche.



Réunion du Comité de pilotage dans le Salon d'Honneur de la mairie

L'étude sera réalisée en trois temps :

1. En premier lieu, il s'agira d'analyser l'offre commerciale de Lesparre en déterminant l'attractivité commerciale de la ville et son potentiel. **Tous les commerçants de la ville seront amenés à participer : ils recevront prochainement un questionnaire à renvoyer au cabinet Cibles et Stratégies au moyen d'une enveloppe T.** Les réponses permettront ensuite au cabinet d'identifier les besoins des commerçants et les possibilités offertes par les subventions du FISAC. L'équipe municipale invite donc l'ensemble des commerçants à répondre à ce questionnaire.

2. Par la suite, le cabinet effectuera une étude de la clientèle. Une enquête sera réalisée auprès de 300 consommateurs (Lesparre et alentours). **Des Lesparraisins seront donc consultés par le biais de ce questionnaire.**

3. Enfin, à l'issue de ce diagnostic qui sera présenté aux commerçants de la ville, le cabinet bâtira la stratégie de l'étude. Des ateliers permettront de réfléchir dans la concertation aux meilleures solutions qui mèneront à la modernisation commerciale de Lesparre. La stratégie de développement commercial pour Lesparre devrait être présentée à la prochaine rentrée.

Suite à cette présentation, la discussion s'est recentrée autour des travaux de la rue Jean-Jacques Rousseau. Les travaux concernant l'assainissement débuteront en septembre. La municipalité souhaite que la réfection de la voie soit entreprise dans le prolongement de ce chantier. Toutefois, il paraît essentiel d'attendre les conclusions de l'étude FISAC avant de prendre toute décision concernant le devenir de la rue Jean-Jacques Rousseau et de la place Gambetta.

Monsieur le Maire a entendu les inquiétudes des commerçants et a précisé : « L'étude sur le FISAC en tiendra compte. »

Le rendu de l'étude est attendu pour le mois de septembre.

■ Maryline Gardner, Sous-Préfète de Lesparre



La nouvelle Sous-Préfète de l'arrondissement de Lesparre-Médoc a pris ses fonctions lundi 18 avril. Mariée et mère de 4 enfants, Maryline Gardner a enseigné le Français à l'étranger avant de travailler, entre autres, au Conseil Général de la Vendée et à la ville de Niort. Cette administratrice territoriale dirigeait depuis 2004 la Communauté de Communes du Pays Santon (autour de Saintes) avant de rejoindre le Médoc. C'est donc avec honneur et plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue de ce côté-ci de l'estuaire et dans ses nouvelles fonctions.

Rébecca Heitz, à gauche, et Mélisande Armagnague, à droite, évoquent le projet du FISAC



■ Deux nouvelles recrues pour les ambitions municipales

Récemment, deux jeunes femmes ont pris leurs fonctions à la Mairie de Lesparre. Toutes deux ont été recrutées pour contribuer au dynamisme de la ville. Mélisande Armagnague, chargée de communication et collaboratrice de cabinet, prend en charge les relations avec les associations et la presse et assure l'information sur les projets de la ville. Rébecca Heitz mettra en œuvre le projet d'opération urbaine collective faisant appel aux fonds du « FISAC ». A court terme, Rébecca travaillera donc sur les travaux de la rue Jean-Jacques Rousseau. A moyen terme, elle participera à la redynamisation du centre-ville dans son ensemble, tout en pilotant le dossier « PLU ».



■ Le budget communal 2011 : 10 millions d'euros

Le Conseil municipal réuni en séance le 28 mars 2011 a voté le budget primitif de la commune et ses budgets annexes.

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement enregistrent une baisse de 0,64 %. Dans une période où le coût de l'énergie augmente, cette baisse, loin d'être symbolique, traduit un effort constant de la municipalité dans la gestion quotidienne. On peut noter que la subvention versée au CCAS est stable à 117 000 € (elle était de 96 400 € en 2008). Les subventions versées aux différentes associations s'élèvent à 188 000 € ce qui traduit une augmentation d'environ 14 % par rapport à l'an dernier.

Investissement

Les dépenses de la section investissement s'élèvent à 4,7 M €. Elles comprennent des acquisitions parcellaires, des frais d'études (FISAC, PLU, requalification du centre-ville, etc.), des travaux sur les bâtiments, des travaux d'effacement et de voirie, du mobilier urbain, le remboursement de la dette, etc.

Pour réaliser l'intégralité du programme, un crédit d'emprunt a été ouvert à hauteur de 1 500 000 €.

■ Fiscalité communale

Comme l'an dernier, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition qui restent donc identiques à ceux de 2009.

Il est à noter que malgré la stabilité des taux communaux, le montant de la feuille d'imposition augmentera quand même. Cette évolution, que nous ne maîtrisons pas, est due à la revalorisation systématique des bases par l'Etat. Elle proviendra également d'une légère revalorisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

■ Les budgets annexes

Transport scolaire :

Le transport scolaire pour les enfants des écoles maternelles et primaires de la commune devient gratuit.

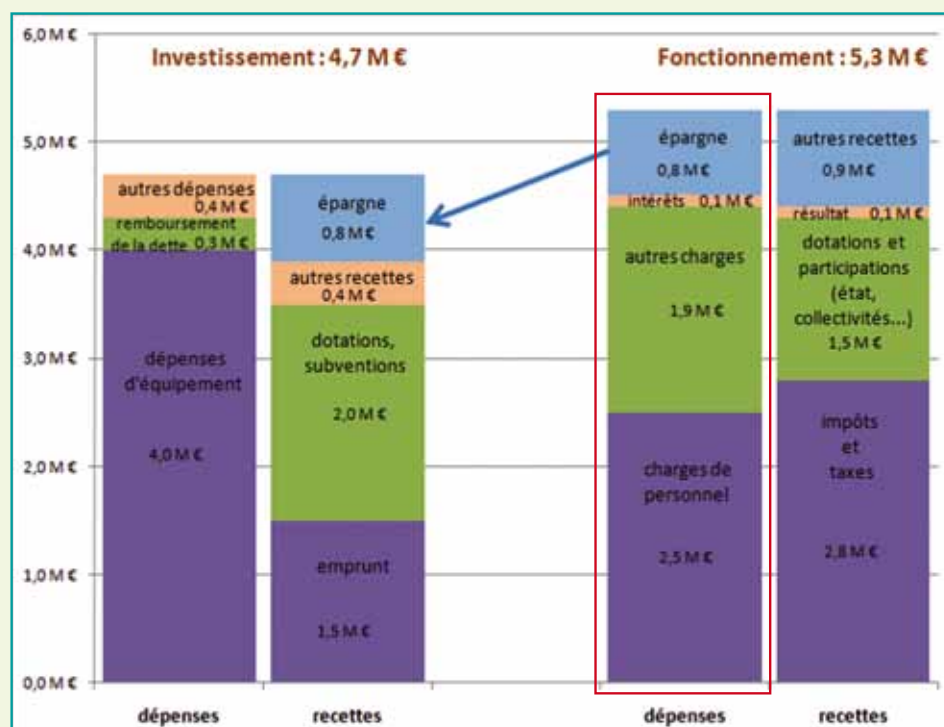
Eau :

Une provision de 60 000 € a été faite en prévision d'un nouveau forage.

Assainissement :

Extension du réseau d'assainissement collectif en particulier : rue JJ Rousseau, et rue du Lieutenant la Garrigue.

■ Les éléments-clés du budget principal



Les dépenses de fonctionnement :

- **Charges de personnel** : Elles sont en augmentation de 90 000 €. Elles prennent en compte les évolutions de carrière ainsi que la création de plusieurs emplois nécessaires à la mise en œuvre des projets. Ces dépenses restent inférieures à la moyenne des dépenses des communes de même catégorie.
- **Autres charges à caractère général (1,3 millions d'€)** : eau, électricité, affranchissement, télécommunication, carburant, assurances, impôts, entretien des matériels et des bâtiments, fournitures scolaires et denrées, etc.
- **Autres charges de gestion courante (600 000 €)** : contribution au service Incendie, à l'école Notre-Dame, subventions aux associations, CCAS, indemnités Maire et conseillers, etc.,
- **Intérêts d'emprunts**
- **Épargne** : viré à la section d'investissement (autofinancement)



■ Les projets d'investissement pour 2011 :

Réfection de la rue Jean-Jacques Rousseau

Rénovation et mise en valeur de la Tour de l'Honneur

Réfection du clocher de l'église de Saint-Trélody

Mise en œuvre de la projection numérique 3D au cinéma

Aménagement d'une maison du sport

Création d'une aire de jeux

Travaux de voirie

Modernisation de l'éclairage public

Renouvellement du mobilier urbain

Acquisitions foncières

Réhabilitation de la décharge du Boucau

Rénovation et entretien du patrimoine bâti, écoles, centre des impôts, anciens abattoirs, tribunal



■ Vote des budgets

Le budget principal a été adopté par 22 voix pour et 3 abstentions. Pour la première fois, le groupe "Lesparre - Cœur Médoc Avec vous" (J.-C. Laparlière, M. Dubos, J. Cazeaux) a voté le budget avec la majorité. Le groupe "La Voix de Gauche" (N. Doursenot-Mouton, D. Bolleau, S. Borghesi) s'est abstenu et M. Jeantet, le représentant du groupe "Union Lesparre-Médoc" était absent excusé. Les budgets annexes ont tous été votés à l'unanimité.

■ Les Subventions

L'évolution des subventions au CCAS et aux Associations depuis 2008 :

Subvention	CCAS	Associations
2008	96 400 €	125 000 €
2009	110 000 €	140 000 €
2010	117 000 €	170 170 €
2011	117 000 €	188 000 €
Évolution 2008-2011	+ 21 %	+ 51 %

■ Dernière minute !



Le Conseil municipal a accordé une subvention exceptionnelle en faveur de l'association sportive du Collège Les Lesques. L'équipe de gymnastique rythmique et sportive s'étant qualifiée pour les finales du championnat de France qui se sont déroulées à Villeneuve d'Ascq, la ville a donc contribué au financement de leur transport. L'équipe de GRS est arrivée en seconde position au classement national.

Le 19 mai, le Conseil municipal a voté une motion pour féliciter ces jeunes filles pour leur belle performance !



Le XVIIIème chapitre de la Confrérie de l'Ordre Médulien



Dans la ville



Pose du garde-corps de la rampe d'accès à l'Espace François Mitterrand



Aménagement de sécurité devant l'École Notre-Dame



Rue Maurice Rey



Cimetières

Les signes laissant croire à un état d'abandon :

- Un monument sale, dégradé par le temps
- Des pierres cassées ou fissurées,
- Une plaque usée dont les inscriptions ont été effacées par le temps,
- De la végétation envahissante.



Grands travaux dans les cimetières communaux

L'état de nos cimetières n'est pas satisfaisant. Le 16 décembre 2010, le Conseil Municipal a décidé de lancer une procédure de reprise des sépultures abandonnées.

Sont concernées par cette procédure :

- Les sépultures en état d'abandon,
- Les concessions perpétuelles qui ne sont plus entretenues par les concessionnaires ou leurs ayants droit.

Le fleurissement à la Toussaint n'est pas un élément suffisant pour arrêter la procédure.

Les services municipaux réalisent actuellement un relevé des emplacements concernés. Un panneau d'information aux familles sera apposé sur ces concessions. Les sépultures en champ commun de plus de cinq ans et celles dont le contrat est périmé, seront elles aussi signalées.

Les deux cimetières étant concernés dans leur intégralité, cette opération sera effectuée en plusieurs tranches. Les difficultés pour joindre les familles des concessionnaires et des défunts ralentiront cette tâche. C'est pourquoi nous demandons à la population de nous aider en relayant l'information.

Vous pouvez faire circuler cette information auprès de vos proches, afin que les familles qui pourraient être concernées puissent se faire connaître auprès du Pôle Administration Générale.

Les services municipaux savent devoir agir dans la circonstance avec la plus grande transparence, dans le respect dû aux défunts. A l'issue de la procédure, les corps exhumés seront transférés dans un ossuaire spécialement affecté à cet usage. Les monuments funéraires ainsi libérés et les ornements seront détruits. Dès le mois d'octobre 2011, la liste des emplacements de la première tranche sera affichée en mairie et dans chaque cimetière.

Nous comptons sur vous.



■ Ordures ménagères : l'alerte sonnée depuis janvier !



Depuis peu, la presse se fait l'écho des différentes revendications des communes concernant la collecte des ordures ménagères par le Smicotom. Force est de constater que la plupart des articles ne mentionne que la collecte insuffisante

des ordures des professionnels sur le littoral. Mais ce constat n'est pas nouveau.

A Lesparre, la problématique est différente ! En agglomération, les habitations ne disposent pas toutes d'un jardin, d'un garage ou d'un local pour stocker les ordures en attendant le passage de la benne. Or, depuis le premier janvier, chacun a pu constater que les ordures ménagères sont désormais collectées une seule fois par semaine. Les sacs s'entassent trop souvent sur le trottoir et cette situation n'est pas acceptable. Elle pose notamment des problèmes d'hygiène et de salubrité.

La municipalité de Lesparre a pris conscience très rapidement des problèmes que causait, en ville, le nouveau système. Le Maire a alerté le Smicotom dès le mois de janvier. Il a notamment insisté sur le fait que les dépenses du Smicotom augmentaient, alors que le nombre de collectes est réduit à un passage par semaine pour chaque bac. Il a également rappelé qu'à l'époque du ramassage des ordures par la commune, la collecte se faisait tous les jours en semaine.

A l'heure actuelle, le Smicotom est à la recherche d'une solution.

Cette situation ne justifie pas pour autant de laisser en permanence ses poubelles sur le trottoir. Le tri des déchets doit permettre de limiter les difficultés de gestion liées au moindre ramassage de la poubelle noire.

En attendant, quelques conseils

- Ne laissez pas vos poubelles sur le trottoir, vous pourriez vous faire verbaliser !
- Sortez vos poubelles la veille du jour de collecte après 18 heures et rentrez les bacs dès que possible.

- Favorisez au maximum le tri de vos déchets pour réduire la quantité d'ordures ménagères non recyclables :

- Dans le bac « verres » : bouteilles et bocaux en verre
- Dans le bac jaune : papier, magazines, cartons, plastiques, boîtes métalliques, briques (jus de fruits, lait, etc.)
- Dans le bac bio : les restes de repas, les déchets de jardins (herbe tondue, feuilles mortes), l'essuie-tout et les mouchoirs.



Source : Smicotom

■ Incinération des déchets : une réglementation stricte

L'incinération des déchets, verts ou autres est strictement interdite pour les particuliers. La commune disposant d'une déchetterie, aucune dérogation ne peut être accordée par le maire.

Pour les professionnels, l'incinération des déchets verts est autorisée entre le 1er mai et le 30 juin et le 1er octobre et 14 mars. La demande doit obligatoirement être faite en mairie, puis transmise par le demandeur au SDIS qui peut s'opposer à l'autorisation. Le professionnel s'engage à respecter la réglementation. Des dérogations sont possibles en dehors des périodes autorisées. Elles sont accordées par arrêté préfectoral uniquement.

La situation à Lesparre en 2011

1^{er} janvier : Mise en place d'un nouveau système de collecte par le Smicotom. Les ordures non recyclées sont collectées une fois par semaine.

21 janvier : Le Maire de Lesparre alerte par écrit le Président du Smicotom.

16 février : Le Maire reçoit la Directrice du Smicotom.

24 avril : Le Conseil communautaire de la CDC Cœur du Médoc vote les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2011. Le Maire de Lesparre rappelle son insatisfaction.

6 mai : Une réunion des délégués du Smicotom est organisée. Monsieur le Maire souligne que la problématique de Lesparre touche les particuliers et pas seulement les professionnels.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

- Son taux est fixé par les CDC pour chaque commune
- Versée par les propriétaires en même temps que la Taxe Foncière
- Récupérable auprès du/des locataires
- A Lesparre, elle est perçue par la Communauté de Communes Cœur de Médoc
- Reversée au Smicotom par toutes les CDC membres.



■ Groupe « Lesparre Coeur Médoc – Avec Vous » A propos du « Pôle d'Excellence Rurale » PER

La Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale -DATAR- n'a pas retenu le projet « Les Portes de Gironde », présenté par notre Communauté de Communes - Cœur du Médoc, parmi les 150 candidatures sélectionnées.

Cette décision, outre une immense déception, nous laisse un arrière goût d'amertume et d'inachevé. L'éligibilité au Pôle d'Excellence Rurale offrait en effet, une véritable opportunité de développement de l'emploi qualifié et de l'attractivité de notre Centre Médoc. Il devait contribuer fortement à impulser un nouvel élan à notre Territoire, qui en a bien besoin. Ce regret est d'autant plus vif, que le dossier a mobilisé de nombreux talents qu'il serait trop long de citer ici, mais qui regroupaient toutes les forces vives du Pays Médoc, tant publiques que privées. C'est un parfait exemple de l'attitude que nous devrions tous, nous contraindre à observer, en permanence, pour préparer un meilleur avenir.

Ceci posé, nous tirons deux conclusions de cette « sévère déconvenue » :

- Notre CDC, un peu trop optimiste, voyait là, l'occasion de sortir

à bon compte, par le haut, d'une situation difficile, conséquence d'un investissement hasardeux. Ne jamais oublier qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué !

- Il n'y a, cependant, ni fatalité, ni spirale défaitiste à cultiver. La solidarité observée lors de la conception du dossier « PER », doit être maintenue. Cette dynamique peut être poursuivie, si nous le désirons vraiment. Nous devons éviter la démobilité des énergies et rechercher des solutions innovantes pour parvenir à un même résultat, que celui espéré.

Le chemin sera, sans doute, long et semé d'embûches pour y parvenir. Néanmoins, nous espérons que la voie tracée par Lesparre-Médoc, Ville Sous-préfecture et centrale, qui entame, dans un contexte global peu porteur, une réhabilitation profonde de notre Centre Ville, servira de moteur et d'exemple.

**JC Laparlère,
Manuella Dubos,
Jean Cazaux :**
Conseillers Municipaux.

■ La voix de la gauche

Article non transmis au jour de l'envoi de la maquette pour impression

■ Groupe union Lesparre – Médoc PAS DE PANIQUE, ou comment se préparer face aux risques majeurs.

La série de catastrophes naturelles et technologiques que vient d'endurer avec courage et dignité le peuple japonais – tremblement de terre de forte magnitude provoquant un tsunami dévastateur, lui-même entraînant de graves accidents à des centrales nucléaires -- n'a pas manqué de susciter des interrogations multiples, voire des craintes irraisonnées, sur notre propre capacité à faire face à des situations de risques majeurs. Entre le pessimisme exagéré des uns et l'indifférence aveugle des autres, je pense que la démarche raisonnable consiste d'abord à examiner calmement, en toute transparence, quels sont les risques auxquels nous, Lesparrais, pourrions être confrontés, et à définir les mesures à appliquer pour en limiter les effets.

C'est une des obligations essentielles du Maire, responsable de la protection des personnes et des biens, de prendre les mesures préventives nécessaires et d'intervenir en cas d'accidents et de calamités susceptibles de causer des dommages sur sa commune. A cet effet, il a la charge de relayer auprès de ses administrés les plans d'intervention nationaux et départementaux en les adaptant aux particularités locales par un PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S.).

Ce PCS a pour buts essentiels d'INFORMER les populations locales sur la nature, l'apparition et l'évolution d'un danger possible, de DEFINIR les mesures d'urgence à appliquer, d'APPORTER l'assistance aux personnes en difficulté (soutien logistique, évacuation, hébergement, etc.)

Quels sont les risques majeurs auxquels LESPARRÉ pourrait être confrontée ? Notre commune est, de ce point de vue, plutôt privilégiée : située en terrain plat, en dehors de toute zone sismique

clairement identifiée, suffisamment éloignée de la côte océanique comme des rives de l'estuaire, elle n'a pas à redouter (au moins à moyen terme) d'inondation de grande ampleur par submersion littorale ou débordement fluvial.

En revanche il existe bien un risque d'INONDATION par stagnation des eaux pluviales et/ou de ruissellement après de fortes précipitations.

Autre risque identifié, partagé avec la quasi-totalité des communes du Médoc : les FEUX de FORÊTS.

Enfin s'agissant du risque NUCLEAIRE, seules les communes situées à l'intérieur d'un cercle de 10 Km de rayon autour de la centrale du Blayais font l'objet d'un Plan Particulier d'Intervention, plan qui comporte des mesures préventives permanentes telles que l'attribution de comprimés d'iode à la population. Lesparre étant au-delà des 10 Km., un approvisionnement en comprimés est détenu par la mairie pour être distribué uniquement sur ORDRE DU PREFET, au cas où la propagation de particules contaminées viendrait à nous menacer; un plan particulier, intégré au Plan Communal de Sauvegarde, définit les modalités pour en assurer la distribution dans des délais très courts.

En conclusion, il est de la plus grande importance que la population reçoive une information précise sur le contenu du PCS afin qu'elle connaisse mieux les règles à observer pour sa propre sécurité et celle des autres.

Alain Jeantet
Conseiller municipal



Les stands étaient regroupés sous le chapiteau loué pour l'occasion par la Ville de Lesparre



Les tables rondes étaient organisées dans la Salle des Fêtes de Saint-Trélody

Salon SESAM : premier acte réussi !

Le premier Salon de l'Entreprise, du Savoir-faire et de l'Avenir Médocain, SESAM, s'est tenu à Lesparre les 1^{er} et 2 avril derniers. Organisé par le Club des Entrepreneurs du Médoc, ce Salon entendait montrer la diversité des entreprises et des compétences présentes sur la presqu'île. De nombreux stands permettaient au public de découvrir les entreprises locales et les savoir-faire présents en Médoc. Les visiteurs pouvaient également participer à des "rendez-vous minute" et assister à des tables rondes thématiques proposées par des professionnels. Ainsi, une quarantaine d'entreprises et d'administrations publiques en lien avec l'activité économique médocaine étaient présentes, dont une douzaine installées à Lesparre.

Lorsque l'on pense au Médoc, on a tendance à ramener son économie aux seules activités de tourisme et de viticulture. Et pourtant, de nombreux autres secteurs étaient également représentés lors du Salon SESAM. Par exemple, on a pu rencontrer l'entreprise Epsilon Composite, leader dans son domaine innovant. D'autres secteurs de pointe avaient répondu au rendez-vous, par exemple la mécanique de précision. Enfin, le BTP ainsi que nombreuses autres activités étaient également représentés : automobile, communication, immobilier, banques...

La journée du vendredi, plus spécialement organisée pour les scolaires, a accueilli plus de 400 collégiens et lycéens. Ces jeunes médocains avaient pu se rendre à Lesparre en autobus spécialement affrétés par le Conseil Général. L'occasion pour eux de découvrir que de nombreux métiers s'exercent sur leur territoire. Ils ont parcouru les différents stands, un questionnaire à la main les invitant à faire connaissance avec les entreprises.

L'initiative de ce salon a été saluée par les nombreux officiels qui avaient répondu à l'invitation. Tous ont mentionné l'opportunité de mettre en exergue le potentiel du territoire médocain, alors que l'on évoque si souvent ses difficultés. Le Maire de Lesparre a rappelé sa volonté de favoriser l'activité économique de la ville à travers le projet « Lesparre 2020 ». En tant que vice-président de la CDC en charge du développement économique, il a également évoqué la politique d'agrandissement de la ZAC de Belloc et d'autres projets en cours.

La municipalité a été chaleureusement remerciée pour avoir mis à disposition des moyens matériels et humains et pour avoir financé l'organisation du Salon à hauteur de 11 000 euros. A présent, Lesparre se prépare à accueillir l'année prochaine la seconde édition du Salon SESAM, avec déjà quelques nouvelles idées en tête !

Nouveaux commerçants à Lesparre, vous pouvez-vous faire connaître auprès de la Mairie afin de paraître sur cette page !

Nouveaux commerces à Lesparre

Les Bébés de Sabine

« Les Bébés de Sabine » propose poussettes, vêtements et autres jouets qui raviront les tout-petits.

5 place du Maréchal Foch,
10 les Colonnes - 05 24 23 10 10
lesparre@lesbebesdesabine.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30
et le samedi de 9h30 à 18h30



Le Fournil de Sylvain

Le 12 mai dernier, Sylvain Pina ouvrait sa nouvelle boulangerie-pâtisserie, sur le modèle de celle qu'il possède déjà à Saint-Laurent.

32 avenue de Bordeaux,
05 56 09 52 29

Ouvert du mardi au dimanche :
6h30-13h, et 15h30-19h30,
fermeture à 13h le dimanche



Chez Aurélie

L'épicerie d'Aurélien Lamy propose toutes sortes de produits d'alimentation générale ainsi que des produits halal.

54 cours du Général de Gaulle

Ouvert tous les jours jusqu'à 22h
les vendredis et samedis, 21h30
du dimanche au jeudi et 21h les
jours fériés.

QUINCAILLERIE LEGO

DomPro

Des pros
équipent
les pros.
Fourniture Industrielle
Qualité
Outillage

39 cours du Général de Gaulle

LESPARRE - MÉDOC

05 56 73 29 59

**QUINCAILLERIE - OUTILLAGE
FERS - FIOUL - GAZ**

SARL Lesparre Auto-Service



Agrément
Toutes
Assurances

Z.I. de Belloc - 33340 LESPARRÉ

Tél. 05 56 41 00 95 - Fax : 05 56 41 68 28

Assistance Dépannage 24h/24 - Tél. 06 08 70 67 96

SARRAZY T.P.

TRAVAUX PUBLICS
PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN
ASSAINISSEMENT

VENTE ET LIVRAISON DE SABLE, GRAVE BETON
TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAUX : Z.A. de Beau Chêne - 33250 CISSAC - tél. 05 56 73 18 70
GRAVIERE : La Lande de Pouyère - 33990 NAUJAC/MER - tél. 05 56 41 19 73
GRAVIERE : Route de Vendays - 33340 QUEYRAC - tél. 05 56 59 82 60

E.LECLERC

**SURTOUT
moins
CHER**



7J/7



Mc DONALD'S LESPARRÉ

Parking C. C. Carrefour

@ accès WIFI gratuit

Cerise et Groupama toujours là pour vous.

Votre nouvelle agence à Lesparre :

10 cours du Général de Gaulle

33340 LESPARRÉ

Tél. : 05.56.41.09.56



www.groupama.fr

Groupama FR

N°Azur 0 810 46 46 48



Toujours là pour moi.



UNI-MÉDOC



www.unimedoc.com

Premier producteur en Médoc. Les Vignerons
d'Uni-Médoc vous accueillent et vous offrent un
éveil à la découverte et au plaisir des sens.

Venez déguster nos vins d'appellation Médoc et visiter l'un des plus
grands chais à barriques de la région.

NOUVEAU : venez découvrir les avantages de notre carte de fidélité

Juillet-Août : Exposition de cartes postales sur le phare de Cordouan - 05 56 41 03 12

VIGNERONS UNI-MÉDOC à Gallian : 05 56 41 03 12

Pompes funèbres

Marbrerie

Chambre Funéraire

A.P.R.



25 ans
au service
des familles

DES PROFESSIONNELS
À VOTRE ÉCOUTE

ORGANISATION COMPLÈTE DES OBLÈQUES
L'AVANCEMENT DU CORPS AVANT ET APRÈS AILE, PÈRE
FRANCE ET ÉTRANGER
SOINS DE CONSERVATION
INHUMATION
INCINÉRATION
FURNITION
CONTRAT OBLÈQUES
ARTICLES, CAVEAUX ET MONUMENTS FUNÉRAIRES

05 56 73 40 61 - 0 800 805 609



Respect
Dévouement
Compétence



28 cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33340 LESPARRÉ • pompes-funèbres-robert.com

N°ORIAS : 07027019